

## **GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE**

---

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Relevé des décisions de la Commission Permanente de Février 2016 – Canton de THUEYTS

---

« Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 8 février 2016 :

**290 €** seront versés au Syndicat Mixte de la Montagne ardéchoise au titre du soutien aux animations retenues pour l'appel à projets « Visites sensibles saison 2016, 9<sup>ème</sup> édition »,

**2 000 €** seront versés à l'IME de Lalevade d'Ardèche au titre des projets soutenus par la fondation des caisses d'épargne Loire-Drôme-Ardèche,

**3 000 €** seront répartis en faveur de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et du CIAS de la Communauté de communes Cévennes et Montagne ardéchoise au titre du soutien à l'appel à projet relatif à la charte qualité pour les établissements d'accueil de la petite enfance,

**1 500 €** seront versés à l'ADDONA de Saint-Etienne de Lugdarès dans le cadre des partenariats d'image pour la participation d'un athlète à la saison de ski de fond haut niveau 2016.

**Groupe de la majorité  
départementale  
de gauche**  
Conseil départemental de l'Ardèche